



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies neurodégénératives

Question écrite n° 18810

Texte de la question

M. Maxime Gremetz alerte Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la nécessité de prendre en charge au niveau gouvernemental toutes les maladies neuro-dégénératives. M. Nicolas Sarkozy a présenté un plan Alzheimer certes nécessaire mais quelque peu scélérat vis-à-vis de toutes les autres maladies neuro-dégénératives. On peut facilement se mettre à la place de tous les malades pour lesquels on diagnostique une sclérose latérale amyotrophique ; pour eux, une fois évoqué le diagnostic, le compte à rebours commence. 50 % des malades ne dépassent pas 3 années ; 20 % tiennent entre 3 et 6 mois ; d'autres sont diagnostiqués après leur mort. À l'inverse de la maladie d'Alzheimer, le malade reste conscient et témoin de tout ce qui lui arrive sans pouvoir parfois communiquer. S'y ajoute l'excessive lenteur des services administratifs. Les dossiers sont le plus souvent étudiés après 6 mois de dépôt. Quand on a connaissance de la vitesse à laquelle cette maladie évolue, la seule urgence est l'intervention rapide. Il lui demande de globaliser les moyens de recherche pour toutes les maladies neuro-dégénératives. Il rappelle l'urgence d'intervenir auprès des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) pour que ces dossiers soient traités en priorité absolue.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18810

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2008, page 2026

Question retirée le : 24 mai 2011 (Fin de mandat)